

PERSPECTIVES

Charitoises

N° 60 : AVRIL 2024

VOTRE MAGAZINE DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE



P4 / Rénovation du centre sportif Georges PICQ



P6 / Révisions du Plan Local d'Urbanisme (PLU)



P8 / Aide à la rénovation de l'habitat OPAH-RU





SOMMAIRE

Le MAG,
Avril 2024 N°60

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Henri Valès

REDACTION & MISE EN PAGE : Service Communication

ONT COLLABORE À CE NUMERO : les Services Municipaux

CONCEPTION GRAPHIQUE : My Com' - Nevers
laboitemail@agencemycom.fr

TIRAGE : Inore Groupe à 2 750 exemplaires
Impression sur papier PEFC réalisé par imprimerie certifiée
Imprim'Vert

CREDITS PHOTOS : Ville de La Charité-sur-Loire sauf
p.8 ©Freepik.com, DR, 9, 10, 11, 14 pictos ©Freepik.com

Pour toute information ou problème de distribution,
contactez le Service Communication au 03 86 70 91 82 ou
communication@lacharitesurloire.fr

4 - 5 / RETOUR SUR ACTU



6 / PLU - ZAENR



7 - 9 / HABITAT



10-11 / ENVIRONNEMENT



12 - 13 / CULTURE



14-15 / HOPITAL PIERRE LÔO



Flashez
le QR code



Toutes les infos
sur IntraMuros



L'ÉDITO DU MAIRE



Henri Valès, Maire de La Charité-sur-Loire

Chers Charitois(oises),

Les beaux jours arrivent, les giboulées de mars sont derrière nous, place au printemps, à la culture, et au tourisme. Nous allons commencer très fort avec le festival aux quatre coins du mot, rendez-vous désormais incontournable week-end de l'ascension. L'événement de l'année sera sans conteste le retour du comice agricole, qui revient après 28 ans d'attente, avec une ambition forte de mieux faire connaître notre territoire et nos producteurs.

La municipalité poursuit sa politique d'investissement et notamment dans la réhabilitation et l'amélioration thermique des bâtiments publics. Le Centre Sportif Georges Picq rénové a été inauguré le 23 mars dernier en présence de nombreux officiels et usagers. Cette installation constituait la plus grande passoire thermique de la cité. Ces travaux permettent de réduire considérablement la facture énergétique pour la ville.

Concernant le patrimoine historique, nous entrons dans une phase de travaux extrêmement importante. Les chantiers des remparts reprennent, et vous pouvez participer en prenant contact avec l'association. Les travaux de l'église Notre Dame classée au patrimoine mondial vont commencer très prochainement. Le projet d'installation de la Cité du mot et de notre bibliothèque municipale se concrétise à travers la phase de maîtrise d'œuvre, portée par différents cabinets réunis autour d'un architecte du patrimoine. Nous lançons l'étude sur la rénovation des bâtiments scolaires (école élémentaire des Clairs Bassins) afin de mieux régler, là aussi, d'importants problèmes d'isolation thermique.

Je souhaite vous rappeler la mise en place de l'OPAH- RU qui a pour ambition de vous accompagner dans des opérations de réhabilitation de vos biens personnels (maisons ou appartements) et de permettre l'installation de nouvelles personnes dans le centre ville. Nous sommes à vos côtés, propriétaires, locataires ou futurs acquéreurs, avec l'Etat et le Département pour vous apporter aide logistique et financière.

Enfin, le chantier de construction de 3 unités de soins au centre hospitalier Pierre Lôo a démarré. Ce regroupement des lits d'hospitalisation à Charité-sur-Loire est le résultat d'un combat que j'ai mené depuis 2018, afin que le site charitois ne soit pas vidé de l'essentiel de son activité. Quelle fierté et quel bonheur pour moi de voir se concrétiser ce projet qui va permettre de sauvegarder et développer les activités hospitalières dans notre cité et soutenir l'économie locale !

Henri Valès



RETOUR



SUR ACTU

LA RÉHABILITATION DU CENTRE SPORTIF GEORGES PICQ



Les travaux en chiffres-clés :

• Subvention état :	35 % -->	1 008 000 €
• Subvention région :	15 % -->	430 000 €
• Clauses sociale :	03 % -->	78 000 €
• ANS pour extension :	06 % -->	182 000 €
• SIEEEN :	03 % -->	100 000 €
• Département :	05 % -->	150 000 €
• Fonds propres mairie :	32 % -->	932 000 €
• Coût total :		2 880 000 €

Les travaux sont ciblés avant tout sur une recherche de la meilleure performance thermique possible pour l'ensemble de l'installation, ce qui s'est traduit par une reprise complète de l'isolation des bâtiments (murs et plafonds) ainsi que la réfection totale des moyens de chauffage, intégrant le travail de raccordement au réseau de chaleur urbain, permettant ainsi un gain énergétique de 70 % sur l'ensemble du complexe.

Depuis le travail de conception de l'architecte à l'inauguration, le chantier a duré 20 mois en site occupé. Nous avons eu la volonté de solliciter les professionnels locaux du bâtiment. Ainsi sur les 14 lots du marchés publics, 10 entreprises nivernaises ont été retenues. De nombreuses aides publiques ont facilité le financement de l'ensemble du complexe, avec notamment l'état, la région et le département.

Le site qui est et sera occupé par les différents usagers, écoles, clubs sportifs, collèges, associations et bientôt l'école de danse intercommunale.

Le centre sportif comprend : 2 gymnases avec mises aux normes accessibilité handicapés : 1 dojo / 4 vestiaires / 1 salle de réunion / des toilettes publiques et 1 salle polyvalente accessible à toutes les associations.



Blandine Delaporte, vice présidente conseil départemental CD58 / Henri Valès, Maire / Magalie Malerba, sous-préfète / Patrice Joly, sénateur / Hicham Boujlilat, vice-président conseil régional.

INAUGURATION DE DEUX ALLÉES

Le samedi 23 mars a eu lieu de baptême de deux allées proches du quartier des Clairs Bassins, reliant l'avenue Maréchal Leclerc au centre sportif Georges Picq. La volonté municipale a été de mettre en avant des sportives féminines qui sont des légendes de leur discipline, l'une et l'autre championne Olympique du 400m. Désormais nous emprunterons les allées Marie-José PEREC et Colette BESSON.



ACTU
PLUS
SUR

PATRIMOINE

Démarrage des travaux de réhabilitation de l'Eglise Notre Dame : Un grand merci à Paul Barnoud

L'architecte en chef des monuments historiques, Paul Barnoud, est chargé de la restauration du prieuré depuis 1997. On lui doit, entre autres, l'aménagement du jardin des bénédictins, la récréation du cloître, la restauration des salles gothiques, des salles XVIIIème, du passage Mérimée, de la façade du cellier, de la maison "néogothique", du portail principal de la place des pêcheurs...

Ces derniers mois il a accompagné la ville de La Charité dans le projet de restauration des toitures et élévations de l'église prieurale. Pour des raisons personnelles, il a dû arrêter son activité, brusquement à l'automne, alors que la première phase du chantier allait commencer. Nous tenons à le remercier, ainsi que son épouse et son équipe, pour ce long compagnonnage de plus de 25 ans.

Depuis, il nous a fallu lancer un appel d'offres pour recruter un nouvel architecte. Ce sera Romain-Louis Pérouse de Montclos qui conduira désormais les travaux de l'église Notre-Dame. Il nous a fallu déposer une nouvelle demande d'autorisation de travaux auprès de la DRAC, redimensionner les prochaines tranches de travaux et solliciter les crédits auprès de l'Etat, de la région (nouveau règlement d'intervention depuis le début mars) et du département. La seule restauration du chœur durera plus de trois ans, en trois tranches.

Pour rappel, ces travaux font l'objet d'une aide exceptionnelle au titre du Loto du Patrimoine, aide qui nous sera versée sur justificatif des dépenses faites. Le chantier va enfin pouvoir s'engager dans les semaines à venir, pour la satisfaction de tous.





LA CHARITE-SUR-LOIRE RÉVISE SON PLAN LOCAL D'URBANISME

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le PLU définit le projet global de développement d'une commune pour les 10/15 ans à venir et fixe les grandes orientations qui guideront l'aménagement du territoire (habitat, commerce, activités, équipements, réseaux, déplacements, espaces agricoles et naturels, etc.). Il est élaboré par les collectivités dans le respect des réglementations nationales, tout en tenant compte des spécificités locales. Il sert de référence à l'instruction des demandes de travaux (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

1. Pourquoi réviser notre PLU ?

Depuis l'adoption du PLU il y a 19 ans, notre territoire a évolué. La façon dont nous y vivons et les projets qui s'y développent également.

Dans le même temps, des préoccupations croissantes ont émergé au plan national notamment en matière de développement durable. La lutte contre l'étalement urbain, la préservation de la biodiversité ou la diminution des déplacements font désormais partie des sujets à traiter dans les PLU. Le nôtre nécessite des adaptations à cet égard, ce qui requiert d'établir un nouveau projet d'aménagement et de développement.

Notre défi sera de maintenir la qualité de vie des Charitois en conciliant nos nouveaux besoins en logements, services et activités avec un développement urbain durable et maîtrisé.

3. Une démarche concertée et participative

Un PLU est le fruit d'un travail collectif mené avec de nombreux partenaires publics qui veillent à la bonne prise en compte des enjeux locaux et des réglementations nationales.

Le travail sera enrichi d'actions de concertation (réunion publique, exposition, ateliers collaboratifs, etc.) afin d'associer les Charitois au développement de leur ville.



La révision de notre PLU sera conduite en parallèle de celle de notre Site Patrimonial Remarquable en cours depuis 2023 afin d'assurer une cohérence d'ensemble.cccc

2. Où en sommes-nous ?

Un travail en 5 étapes



Des questions, des remarques : plu@lacheritesurloire.fr ou par courrier en mairie

Création des Zones d'accélération des Energies Renouvelables (ZAErR)

Pour limiter l'ampleur du changement climatique, l'Etat a demandé à toutes les communes de définir des ZAErR. Ce sont des zones propices et jugées préférentielles pour l'implantation d'équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, chaleur renouvelable etc.).

Pour consulter les zones créées en concertation avec les charitois(oises), vous pouvez prendre contact avec le service urbanisme.

DOSSIER HABITAT

EN 2024, C'EST LE MOMENT POUR RÉNOVER SON BIEN À LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

Bonne nouvelle ! Depuis le 1er janvier 2024, le montant des aides Ma PrimeRénov' en rénovation globale augmente pour tous les ménages. Cumulé aux aides de l'OPAH de La Charité-sur-Loire, en fonction de vos revenus, vous pouvez bénéficier d'aides **jusqu'à 100 % du montant de vos travaux subventionnables**.

L'OPAH, c'est quoi ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est une action déployée sur 5 ans (2023-2028), visant à la réhabilitation des logements anciens (immeubles et maisons individuelles privés) situés dans le centre ancien (voir carte) Ce qui signifie qu'en complément des aides nationales de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), vous bénéficiez de :

- **Une prise en charge par La Charité-sur-Loire**
- **Une aide départementale**
- **Un accompagnement tout au long du projet** par votre référent SOLIHA
- **La gratuité de cet accompagnement** (habituellement de 2 000 € à 2 400 € dans la Nièvre)



Quels travaux ?

- **Travaux de rénovation énergétique**
- **Travaux d'adaptation** à la perte d'autonomie et/ou handicap
- **Travaux lourds** pour remettre en état les logements très anciens (gros œuvre, couverture, remise aux normes électriques, amiante, isolation, chauffage, ...)

Qui est concerné ?

- **Les propriétaires occupants**, aux revenus « modestes ». A titre indicatif, un couple ayant 2 enfants bénéficie des aides amplifiées de l'OPAH-RU si son revenu fiscal de référence* n'excède pas 44 802 € (voir exemple page suivante)

*à retrouver facilement en haut de votre avis d'imposition

- **Les propriétaires bailleurs**, si vous conventionnez votre logement avec « Loc'Avantages », vous louez abordable et vous bénéficiez d'une réduction d'impôt importante. Plus le loyer est réduit, plus la réduction d'impôt est forte. Pour autant, votre logement ne sera pas réservé à du logement social (les ressources des locataires peuvent aller jusqu'à 30 704 € annuels pour une personne seule).

En savoir plus :

www.economie.gouv.fr/particuliers/locavantages-reduction-impot

Pour être conventionné, c'est facile, **votre référent SOLIHA** (voir page suivante) vous accompagne aussi à cette étape.

- **Les copropriétés** : le dispositif finance les travaux de rénovation énergétique des parties communes qui garantissent une amélioration significative du confort et de la performance énergétique de la copropriété
- **Les futurs acquéreurs**

Louez sereins



Par crainte d'être confrontés aux impayés de loyer et dégradations locatives de leurs locataires, certains propriétaires sont réticents lorsqu'il est question de louer un bien. Pourtant, en France, le taux moyen d'impayés de loyer n'est que de 2 à 3 % en moyenne. Il existe de nombreux dispositifs pour sécuriser vos revenus locatifs : la GLI (garantie des loyers impayés), Visale par Action Logement, ... Renseignez-vous auprès de nos agences immobilières.



Exemple de projet de rénovation thermique

Un couple avec 2 enfants (revenu fiscal de référence de 44 800 €) engage des travaux de **rénovation thermique** pour sa résidence principale.

Montant des travaux	42 000 € HT (44 100 € TTC)	Isolation des murs, changement des fenêtres, mise en place d'une ventilation
Aides	29 400 €	Aides ANAH 70% (du montant HT)
	4 200 €	Aides La Charité-sur-Loire
	1 800 €	Aides départementales
Total des aides	35 400 €	
Reste à charge des propriétaires	9 000 €	Financement possible avec un Eco-PTZ (prêt à 0%)

Adapter le logement à l'âge

L'aide MaPrimeAdapt' finance les **travaux d'adaptation à la perte d'autonomie** pour les **personnes âgées** dès 60 ans ou **en situation de handicap**.

Les travaux d'aménagement concernent par exemple l'**aménagement d'une salle de bain**, l'installation d'un **monte-escalier électrique**, la pose de **maines courantes**, l'élargissement des portes...

Exemple de projet d'adaptation pour l'autonomie à la Charité-sur-Loire

Une personne âgée (revenu fiscal de référence de 17 000 €) engage des travaux d'adaptation de sa salle de bains à son âge pour sa résidence principale.



Montant des travaux	6 600 € HT (6 930 € TTC)	Remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, lavabo adapté, sol anti-dérapant, WC surélevés
Aides	4 800 €	Aides ANAH 70% (du montant HT)
	600 €	Aides La Charité-sur-Loire
	600 €	Aides départementales
Total des aides	5 400 €	
Reste à charge du propriétaire	1 200 €	



- L'annuaire des professionnels RGE : <https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/artisan-rge-architecte>)
- Ce qui change au 1er janvier 2024 : <https://www.anah.gouv.fr/presse/evolution-des-aides-la-renovation-ce-qui-change-au-1er-janvier-2024>

Ma rénovation : par où commencer ?

Au 7 bis rue des hôtelleries, à la maison France Services, les permanences de SOLIHA prennent place le jeudi, animées par Philippe PESCHAUD, référent pour la Charité-sur-Loire. Tous les jeudis, le matin sur rdv et l'après-midi sans rdv : contact.nievre@solihha.fr / 09 78 49 76 57.

1. **Je prends rendez-vous et me présente avec mon avis d'imposition** pour parler de mon projet, pour moi ou pour de futurs locataires, et étudier les aides auxquelles j'ai droit, Premier rdv possible par téléphone.
2. **Visite sur place** et, le cas échéant, réalisation d'une évaluation énergétique gratuite par SOLIHA.

Deux gestes d'isolation

Pour être éligible aux aides, le projet de rénovation thermique doit intégrer 2 gestes d'isolation parmi :

- l'isolation des murs
- l'isolation des combles
- l'isolation de la cave
- le remplacement des fenêtres

Philippe Peschaud, chargé d'opérations, référent SOLIHA à la Charité-sur-Loire

"SOLIHA agit auprès des collectivités, avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires.

L'OPAH-RU est une chance pour les charitois et leur patrimoine, qui bénéficient de près de 20 % d'aides en plus, de la ville et du département. Engager un projet de rénovation d'ampleur, c'est un parcours compliqué, je l'admets volontiers.

La Ville nous a confié le rôle d'accompagner les charitois, du début à la fin du projet, pour leur permettre de faire les bons choix et optimiser l'accès à toutes les aides disponibles !

Je m'occupe de tout, dans un rôle de conseil, avec une obligation de neutralité. Tout sauf de faire les devis et de coordonner les travaux. Il est possible de le faire vous-même ou bien de faire appel à un architecte ou maître d'œuvre, dont les honoraires peuvent être pris en charge.

Lorsqu'un projet aboutit, **l'impact est majeur pour la vie des familles**, que ce soit des ménages qui n'auraient jamais osé faire le pas de la transition énergétique, ou bien **le maintien à domicile d'une personne âgée**.

On joue un rôle social, mais aussi sociétal, car au-delà de la satisfaction d'avoir accompagné des projets qui changent le quotidien des habitants, on participe à redynamiser des copropriétés, des quartiers et la vie des centres-bourg. "

3. **Je bénéficie de conseils sur les travaux à entreprendre** (quels matériaux ? quelles techniques de pose demander ?). Pour une rénovation énergétique, l'objectif est de gagner 2 niveaux sur l'échelle DPE, de G (passoire énergétique) à A. Pour être éligible aux aides, le projet doit atteindre une étiquette D minimum, avec 2 gestes d'isolation (voir encadré).
4. **Je demande des devis auprès des artisans**, qui doivent être labellisés RGE.
5. **Le référent SOLIHA vous aide à choisir le meilleur projet** au regard des objectifs fixés, et rédige un courrier d'engagement de versement d'aides.
6. **Je réalise mes travaux, sous 3 ans**. Si je rencontre des difficultés pour payer les artisans, je peux bénéficier d'avances de subventions.



ENVIRONNEMENT

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Qu'est ce que c'est ?

C'est adopter un entretien et une gestion des espaces en fonction des usages et des publics. Entre un espace d'accueil touristique et un espace de contact avec la nature, il y a une différence de traitement. Ainsi un classement en trois catégories, selon le degré d'intervention nécessaire à leur gestion, a été imaginé.

L'**espace urbain**, c'est celui qui a une dimension commerçante et touristique ou qui est soumis à des contraintes liées aux monuments historiques. Le fleurissement y est souvent hors-sol et présente donc des problématiques d'arrosage. La bascule vers des plantes vivaces et résistantes est en cours pour un fleurissement tout au long de l'année. De plus, cela permettra de réduire la consommation en eau et de s'adapter aux risques de sécheresse.



L'**espace à vivre** représente 60 à 70 % des espaces verts de La Charité-sur-Loire, ce sont les parcs, les aires de jeux, les espaces pour promener le chien, se reposer sous un arbre... Des espaces plus aménagés avec des cheminements et des massifs fleuris. La tonte y est plus fréquente mais ce n'est pas non plus un gazon de golf. Nous agissons à bon escient et nous orientons vers un fleurissement d'arbustes et de plantes vivaces.



L'**espace nature** correspond à un espace proche des milieux naturels, où l'intervention de la main de l'Homme doit être la plus modérée. La taille y est restreinte à l'essentiel et la tonte est remplacée si possible par du fauchage ou pourquoi pas du pâturage.

Un espace nature n'est pas un espace sans entretien !



3 étapes de déploiement

1. **Définition des 3 typologies** d'entretien.
2. **Essais de gestion différenciée** des espaces les plus **complexes** (pentes, etc) du printemps à l'automne 2024.
3. **Zonage précis**, quartier par quartier, déterminé avec les habitants sur un **mode participatif**. S'approprier les espaces verts, être acteur de son environnement direct est l'enjeu du projet.

Tout est lié aux usages : un square peut être utilisé par les habitants pour faire jouer les enfants, pour pique-niquer, pour un barbecue, ou bien pour la promenade du chien. Ces différents usages peuvent co-habiter, pour satisfaire tous les usagers. Cela nécessite toutefois de **définir des espaces** pour éviter de retrouver des déjections canines au mauvais endroit...

Vous êtes volontaire pour participer à la phase de test ?
>> techniques@lacheritesurloire.fr

Le cas du cimetière

La partie ancienne du cimetière a été engazonnée, facilitant l'entretien par une tonte régulière, couplé à un confort de marche pour les personnes à mobilité réduite. A terme, la partie plus récente sera engazonnée, et aménagée de grands arbres, créant un lieu de promenade et de recueillement plus végétal et plus agréable.

A SAVOIR : la concession est une propriété privée, les services municipaux n'ont pas le droit d'assurer l'entretien des tombes oubliées ni leur pourtour direct.



ET CHEZ VOUS ?

La tonte partielle, différenciée ou raisonnée ?

De nouvelles pratiques s'imposent pour adapter votre jardin au changement climatique, comme la tonte partielle qui consiste à laisser pousser votre gazon en prairie et ne tondre que les circulations. L'effet vertueux est rapidement visible sur la biodiversité : la variété des espèces végétales favorise le retour des insectes pollinisateurs, les oiseaux y trouvent alimentation, refuge et fraîcheur...

Les haies et mes arbres

Ma haie déborde sur l'espace public, qui doit la tailler ?

C'est aux riverains d'entretenir leurs haies et les branches des arbres, afin de s'assurer que les piétons puissent bien circuler sur le trottoir sans avoir à descendre sur la chaussée.

ENVIRONNEMENT

Quels jours tondre ?

Pour le bricolage et le jardinage, à la Charité sur Loire, les horaires sont :

- pendant les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h / 19h
- le samedi de 9h / 12h et 14h à 18h30
- le dimanche et jours fériés de 10h / 12h

Que faire de mes déchets verts ?

Les brûler ? non ! c'est interdit, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre, et soumis à une amende allant jusqu'à 750 €. Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente (source: Ademe).

- **Composter** au fond de votre jardin ou dans votre composteur (hors résineux). Les végétaux vont se dégrader lentement et créer à terme une terre végétale d'excellente qualité pour vos futurs massifs.
- **Pailler les massifs** avec les tontes de pelouse
- **Les apporter en déchetterie :**
Où ? 92 Rue de la Résistance
Horaires : le lundi et mercredi de 14h à 17h30, mardi et vendredi de 9h à 12h, jeudi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Fermé dimanche.
Accès gratuit. Carte d'accès obligatoire, délivrée par la Communauté de Communes : 03 86 69 69 06

Mettre un peu de couleur dans la cité !

Organisé par la Ville, le concours de fleurissement récompense les candidats qui auront fleuri de la plus belle des manières leur jardin ou leurs fenêtres, murs de maison visibles depuis la rue.
Inscriptions du 15 mars au 1^{er} mai.

Les candidats pourront s'inscrire en ligne ou directement à l'accueil de la mairie ou en appelant le 03 86 70 16 12.

2 catégories : maison avec jardin ou fenêtres ou murs fleuris (dans le cas d'une maison de ville)

Le gagnant de chaque catégorie recevra un bon d'achat de 70 €, 50 € ou 30 € à valoir chez les fleuristes ou les enseignes de jardinerie de La Charité-sur-Loire.

Concours de Fleurissement et de Végétalisation

PARTICIPEZ À L'EMBELLEMENT DE VOTRE VILLE
INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1^{ER} MAI 2024



REMPLEZ LE FORMULAIRE EN LIGNE
OU RETIREZ-LE EN MAIRIE
3 GAGNANTS PAR CATÉGORIE

Mairie de la Charité-sur-Loire - IACHARITESURLOIRE.FR - 03 86 70 16 12

COMMERCE

MA PETITE OMBRE, 12 QUAI SENGHOR

Jeena THEKKOODAN a ouvert sa boutique-atelier sur l'île du Faubourg de Loire. Après des études de designer de mode et un stage chez Malam, Jeena a choisi la Charité-sur-Loire pour développer son activité de créatrice de mode pour enfants.

Les modèles sont conçus et fabriqués dans son atelier attenant, dans un style très actuel. « Mon expérience de maman m'aide à dessiner des formes très confortables, pour bouger librement ».

Coffret cadeaux de naissance, casquette, cagoule, jupe-culotte, capes, robes, combinaisons unisexes, vous trouverez votre bonheur de la taille naissance jusqu'à 12 ans, à partir de 15€. Ses collections se déclinent aussi sur-mesure, que ce soit une robe de baptême ou un ensemble assorti de tenues pour les enfants d'honneur. La boutique Le Passage présente aussi son travail au 31 Grande Rue François Mitterrand.





FESTIVAL AUX QUATRE COINS DU MOT

Désormais bien calé sur le week-end de l'Ascension, le traditionnel rendez-vous printanier avec les mots à La Charité-sur-Loire est de retour au prieuré et à travers la ville du mercredi 8 au dimanche 12 mai.

Cette année encore un riche programme vous attend : spectacles, lectures, concerts, rencontres, projections, écoutes, dédicaces, expositions, ateliers, animations... avec comme fil rouge les mots « rebelles décibels » !

Voici une petite sélection parmi les 70 rendez-vous proposés.

CINÉMA GRATUIT POUR TOUS !

Mercredi 8 mai - Salle haute du prieuré

Comme l'an dernier aux Clairs bassins, le festival débute à nouveau avec une grande journée cinéma ouverte à tous. Rendez-vous cette fois dans la **SALLE HAUTE** du prieuré. L'occasion pour celles et ceux qui ne connaissent pas de découvrir cet immense espace patrimonial destiné à accueillir bientôt toute l'année la Cité du Mot et la bibliothèque municipale.

Nous vous proposons non pas UN mais DEUX films en partenariat avec Sceni Qua Non et l'Espace socio-culturel La Pépinière. À **16h30** et pour toute la famille le dessin animé **REBELLE** ou l'histoire de la fougueuse Mérida qui refuse de devenir une princesse. À 20h30 soirée 100% rebelle et décibels avec **LE GRAND SOIR**, film culte de Benoit Delépine et Gustave Kervern avec Benoit Poelvoorde et Albert Dupontel en frères punks des zones commerciales.



LA BANDE DESSINÉE ET LE ROCK À L'HONNEUR

Samedi 11 mai - Journée exceptionnelle

Arts populaires, joyeux et provocateurs, la bande-dessinée et le rock'n'roll ont depuis toujours fait bon ménage. Le festival leur fait une place de choix avec une exposition au prieuré et une journée exceptionnelle **ROCK'N'BD**. Réunis par Vincent Brunner, auteur de *Rock Strips*, *l'histoire du rock en BD* vous pourrez passer la journée en compagnie de Frank Margerin, Charles Berberian, Hervé Bourhis et Magali Le Huche.

À **14h30** une conversation joyeuse dans le cloître
 À **18h** une séance « spéciale dédicace » en salle capitulaire
 À **21h** retrouvez tout ce beau monde sur scène pour une heure de musique et de dessins en direct.



DES SPECTACLES !

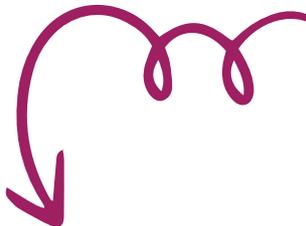
Du jeudi au dimanche, des spectacles aussi rythment la journée du festival : dès 10h30 au cellier et à midi dans le **jardin des Bénédictins** pour les petits et les familles ; à 16h30 pour des lectures performances et à 18h30 et 21h pour les grands formats en salle haute ou en salle des fêtes. Sans oublier les interventions imprévisibles, les « afters » et les visites à travers la ville.

« LE FAIRE C'EST MIEUX »

Parce que la culture ne peut pas se résumer à « écouter » ou « regarder », le festival multiplie depuis quelques années les opportunités pour les visiteurs de devenir des participants avec les formats **LE FAIRE C'EST MIEUX**. Cette année vous pourrez devenir les acteurs de spectacles, tester vos connaissances musicales, traduire des paroles de chansons, cartographier l'avenir, pratiquer l'anglais de façon très originale, écrire un livre jeunesse ou encore danser et chanter en karaokés !

LE CLOÎTRE : PASSAGE OBLIGÉ DES FESTIVALIERS

Le cloître reste le point central et le passage obligé du festival avec les rencontres et conversations, les expositions et installations, les animations pour toute la famille, la bibliothèque municipale dans son dôme cosy, la librairie en salle Mérimée, le point info, des chaises, tables et transats et de quoi se désaltérer ou grignoter sur le pouce.



LE FESTIVAL PRATIQUE :

PROGRAMME

Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Cité du Mot www.citedumot.fr. La programmation détaillée est en ligne à compter du 9 avril et le programme papier est disponible à partir du 17 avril et diffusé largement à La Charité-sur-Loire et dans les lieux culturels du département. Pour plus d'informations contactez la Cité du Mot au 03 86 57 99 38 ou sur info@citedumot.fr.

BILLETTERIE À L'OFFICE DE TOURISME

La majorité des 70 propositions du festival sont gratuites et en accès libre. Pour les spectacles, ateliers, lectures, etc... il est vivement conseillé de réserver. Vous pouvez réserver auprès de l'Office de tourisme de La Charité dès le 18 avril, sur place Place Ste-Croix ou par téléphone au 03 86 70 15 06. Tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

LA VILLE MOBILISÉE

La municipalité et ses services (techniques, communication, attractivité ...) apportent un soutien essentiel au festival. Un effort d'animation et d'information particulier est fait cette année en collaboration avec les commerçants de la ville qui se mettront aux couleurs du festival en proposant des vitrines thématiques ou encore des formules rapides ou à emporter.

Un guide du festivalier sera également disponible pour aider le visiteur à trouver tout ce dont il a besoin sur le site internet de la ville : www.lacharitesurloire.fr.



PROJET D'EXTENSION DU CH PIERRE LÔO

60 lits d'hospitalisation complète de court séjour

La santé mentale est un enjeu majeur de santé publique, en témoignent la crise sanitaire et ses conséquences.

Le centre hospitalier Pierre Lôo (CHPL), est un établissement public départemental spécialisé en santé mentale depuis plus de 200 ans. Bénédicte SOILLY-LOISEAU, Directrice déléguée et Bruno ARBORE, ingénieur travaux de l'établissement, nous ont exposé les enjeux du projet.



Vue projetée de la future extension CH, crédit : a26 architecture.

Lors de la séance du 1^{er} juillet 2020, le conseil de surveillance a pris la décision de regrouper les unités sur un même site, à la Charité-sur-Loire, par un projet de **construction de 3 nouvelles unités de 20 lits, soit 60 lits**.

Une architecture au service des patients et du personnel

L'architecture du projet a été pensée suivant l'évolution des pratiques en psychiatrie, à savoir le développement des soins de jour, le développement **des soins thérapeutiques et des techniques de médiation**.

Un quatrième bâtiment au sein de cette unité accueillera un plateau thérapeutique partagé pour tous les patients du CHPL, comme la **balnéothérapie, la musicothérapie, etc, ainsi que les locaux pour le personnel**.

L'hôpital spécialisé en santé mentale a radicalement changé depuis le début du siècle, l'image de l'asile aux chambres capitonnées fait partie du passé, laissant place à des unités ouvertes sur l'extérieur, limitant la rupture pour les patients.

L'architecture en psychiatrie se doit d'être plus apaisante, construisant plus de lien entre les patients. Les équipes ont activement participé à l'élaboration des espaces, ayant notamment demandé des espaces « cocon » au sein des couloirs, devenant des lieux de sociabilisation, des lieux de rencontre entre patients.

Plain-pied, transparence et ouverture sont les maîtres-mots : les nouveaux espaces communs seront tous vitrés, le personnel

Un projet d'envergure

Il s'agit d'un projet majeur, résultant d'un combat mené par Henri VALÈS, Maire de La Charité-sur-Loire, président du conseil de surveillance du CHPL. Il a réussi à ce que les lits d'hospitalisation soient regroupés ici-même, visant à réduire les coûts résultant des doublons d'activités et des distances entre les sites.

Les 75 lits des 3 unités d'hospitalisation de court séjour sont actuellement répartis sur deux sites différents : 2 unités au Pré-Poitiers à Nevers, et une unité à la Charité-sur-Loire, dans un bâtiment sur les hauteurs, donnant sur la rue des réservoirs.

pouvant ainsi « voir et être vu », intégrant également des patios aux compositions paysagères apaisantes.

Une dominante de couleur est affectée à chaque patio, dominante colorimétrique qui se retrouve dans le feuillage, le bois, la floraison, etc. Les espèces retenues permettent de développer un « **jardin thérapeutique** » afin de **stimuler les sens des patients et contribuer à les apaiser**.

Un nouvel espace est également prévu pour recevoir le juge des libertés et de la détention, encadrant les conditions et la durée des soins des patients hospitalisés sous contrainte.

...qui s'inscrit dans un Site Patrimonial Remarquable

L'architecte a su adapter le projet aux exigences du Site Patrimonial Remarquable, en lien avec l'architecte des bâtiments de France. Le site de l'hôpital se déploie sur un vaste terrain en pente orienté vers l'ouest qui surplombe la Loire. Le projet est situé en partie basse, proche de l'entrée historique de la rue des hôtelleries.

L'objectif est de préserver le patrimoine, qu'il soit végétal (tilleuls et cèdres) ou architectural (toitures visibles depuis l'espace public couvertes en ardoise naturelle). En retrait, les toitures non visibles depuis l'extérieur seront des toitures terrasses, plus économiques, et **capables d'accueillir un projet de panneaux photovoltaïques** pour la production d'eau chaude sanitaire.

Les travaux en chiffres-clés :

- 60 lits regroupés à La Charité-sur-Loire
- Début des travaux de construction avant l'été 2024
- 18 mois de travaux
- Environ 13 Millions d'€ de travaux HT dont 2,3 Mio d'€ financés par l'Agence Régionale de Santé, et le reste sur les fonds propres du CHPL
- 4 320 m² de bâtiments reconstruits

Le CHPL, c'est :

- 700 agents (médecins, infirmiers, aides-soignants, agents des services hospitaliers, personnels techniques, administratifs, médico-techniques...) dont plus de la moitié présent sur le site Charitois.
- Le Centre Hospitalier Pierre Lôo s'adresse à l'ensemble de la population nivernaise, soit un peu plus de 200 000 habitants.

Les autres sites

Au-delà du site charitois, d'autres projets d'envergure sont prévus afin d'améliorer les conditions de travail des professionnels et d'accueil des patients : la réhabilitation du bâtiment (HDJ) de Cosne-sur-Loire qui réunira les structures extrahospitalières : le **Centre Médico-Psychologique (CMP)**, le **Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)** avec une présence au sein du centre hospitalier de Cosne. La fin des travaux est prévue mi-juillet 2024.

Le site du Pré-Poitiers à Nevers devrait accueillir à terme une **filiale de soins dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans**, transition nécessaire entre les soins de pédopsychiatrie et les soins aux adultes. Par ailleurs, les structures ambulatoires de Nevers seront regroupées au Pré-Poitiers. Le site sera également dédié au développement de l'offre transversale comme l'éducation thérapeutique (*décision du directeur 03/05/2022*)

En savoir plus : www.ghtnievre.fr



Premiers Secours en Santé Mentale France

APPRENDRE À AIDER

Focus : Les premiers secours en santé mentale

Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM France) est une association luttant **contre la stigmatisation des troubles psychiques**, qui constitue un frein puissant à l'accès aux soins, au rétablissement, à l'inclusion sociale et professionnelle.

C'est dans ce cadre que le Centre Hospitalier Pierre Lôo dispense **des formations à différents publics** (enseignants, forces de l'ordre, etc) pour leur apprendre à détecter des signes de mal-être et venir en aide en choisissant l'approche la plus appropriée. Il s'agit en effet d'une formation destinée à tous citoyens.

4 formatrices en interne sont accréditées et à ce jour **121 personnes ont été formées**.

Toutes les infos sur www.pssmfrance.fr

Elections européennes



Les **élections européennes** arrivent à grand pas, le **09 juin prochain**, vous pouvez élire la liste de votre choix. Pour cela, il est impératif de s'inscrire **avant le 1er mai** via internet, **ou avant le 03 mai** inclus directement en mairie.

L'élection se fera directement à la salle des fêtes rue Saint Anne. Un transport gratuit en mini-bus sera mis en place par l'espace socio-culturel l'ESC La Pépinière, jusqu'à la salle des fêtes, pour en bénéficier, vous pouvez vous inscrire en mairie, par téléphone ou directement à La Pépinière. Inscription jusqu'au 07 juin midi.

Si vous n'êtes pas disponible le 09 juin, vous pouvez faire une **procuration**, soit en ligne sur le site .gouv soit directement à la gendarmerie. **Sur place vous aurez besoin de votre carte d'électeur et d'un justificatif d'identité.**

